Agir contre le moustique tigre

FREDON GRAND EST



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

PRSE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

GRAND REIMS COMMUNAUTÉ URBAINE

Reims.fr

Le **moustique tigre**, ***Aedes albopictus***, est un insecte invasif originaire d'Asie. Apparu dans le sud de la France en 2004, il a rapidement colonisé le territoire métropolitain.

Il est apparu pour la première fois en Grand Est dans le Bas-Rhin, **en 2015**. Il a une progression très rapide sur notre territoire.

Comment le reconnaître ?



- **Il est de petite taille (5 mm)**

Soit le globe d'une pièce d'un centime

- **Corps noir**
- **Rayures noires et blanches**
- **Ligne blanche sur la tête et le dos (thorax)**

Le moustique tigre pique le jour, il vit à côté de son lieu de naissance et fait peu de bruit.

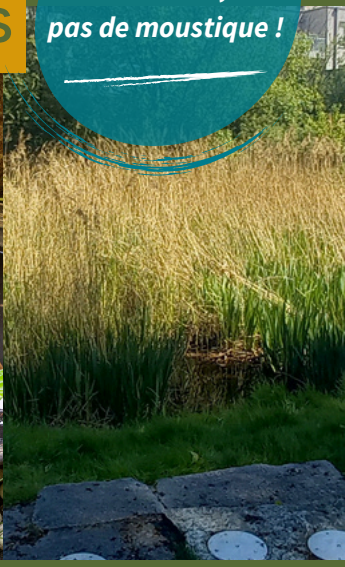
Comment agir ?

Adopter les bons gestes

Pas d'eau, pas de moustique !







RANGER
à l'abri de la pluie

Brouettes, seaux, pneumatiques, jouets, arrosoirs.

VIDER
2 fois par semaine

Coupelles, pots, gamelles pour animaux, pluviomètres.

COUVRIR
hermétiquement

Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers, réceptacles pluviaux.

CURER

Gouttières, bondes d'évacuation, rigoles couvertes avec grille.

ENTRETENIR

Piscines, pièges à sable, bassins d'agrément, regards et bornes d'arrosage, haies.

JETER

Tout type de déchets !

Signalez sa présence

Tout le monde peut participer à la surveillance du moustique tigre. Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.
Le moustique tigre se déplace très peu. **Si vous en avez dans votre jardin, c'est qu'il est né chez vous ou chez vos voisins !**

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez vous sur le portail de signalement :

signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus

Vecteur potentiel
de maladies

Le moustique tigre peut transmettre par ses piqûres plusieurs virus comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. C'est notamment le cas s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies. Il peut donc être responsable d'épidémies.

Au retour d'un voyage dans une zone contaminée, consultez votre médecin traitant dès l'apparition des symptômes suivants :

- fièvre brutale
- douleurs articulaires
- maux de tête